



# Ornex infos

p. 02 **Édito**

p. 03-04 **Ça s'est passé à Ornex**

La Journée du patrimoine  
Inauguration  
de la nouvelle école  
La Fête des potirons  
Les vœux du maire  
Le centenaire de la  
Première Guerre mondiale  
Le repas des aînés

p. 05 **Au fil des Conseils**

Lou Jacquemet  
La ressourcerie communale

p. 06 **Le point  
sur les travaux**

Travaux de sécurisation  
avenue de Vessy  
Un nouveau local communal  
Mise aux normes de  
l'éclairage public

p. 11 **Vie citoyenne**

Secteurs anciens :  
déclarations de travaux  
obligatoires  
Dépôt sauvage de poubelles  
Installation de détecteurs  
de fumée  
Recensement militaire

p. 12 **Vie communale**

Le Conseil municipal  
des jeunes  
Réforme des rythmes  
scolaires : premier bilan  
Rire et bien-être

p. 13 **Points de vue**

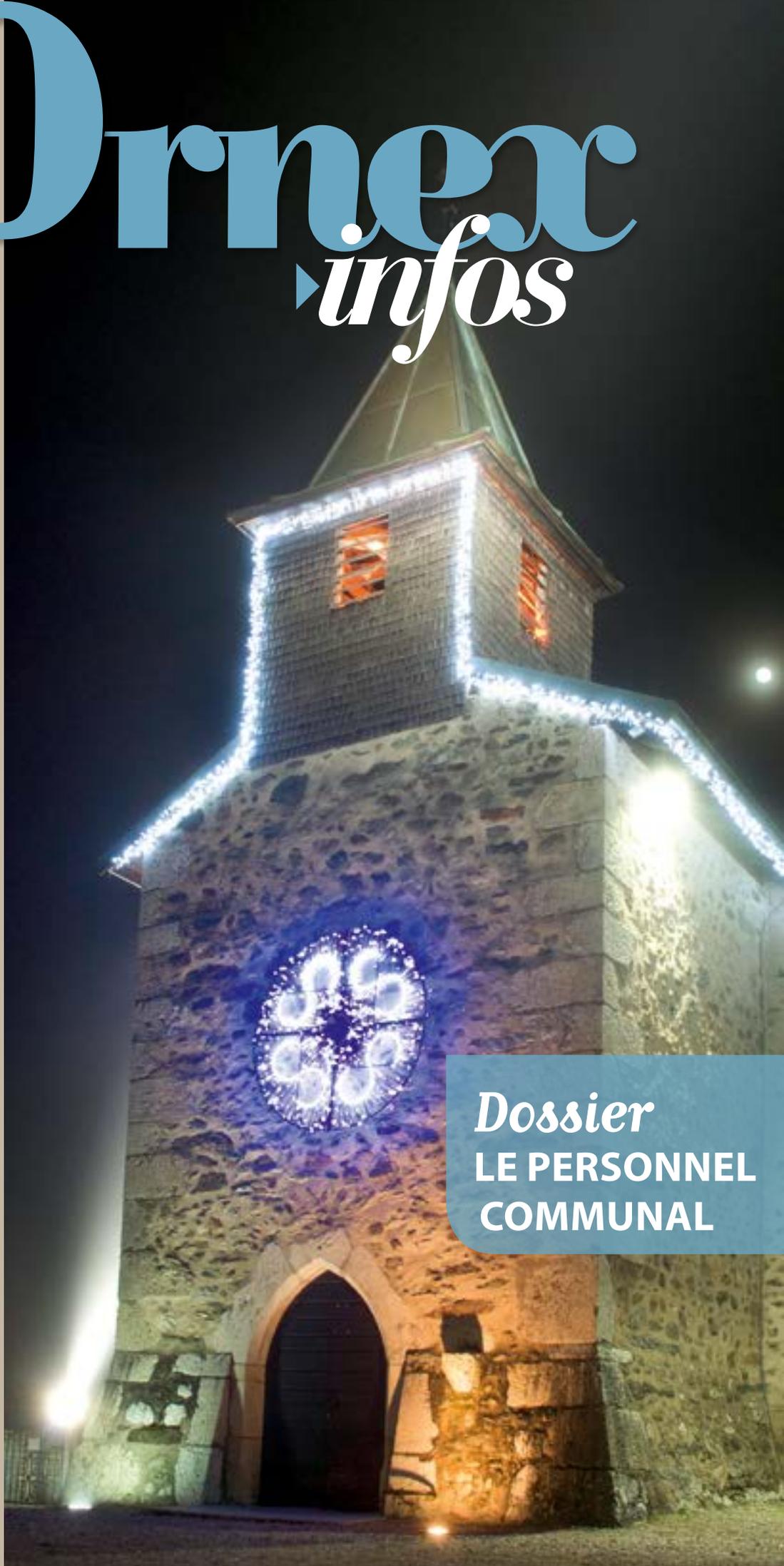
Le mot de la majorité  
Liste OUI

p. 14 **Intercommunalité**

Et si on pensait « territoire » ?

p. 15 **Infos pratiques  
& État civil**

p. 16 **À vos agendas !**



**Dossier**  
**LE PERSONNEL  
COMMUNAL**



# Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

En cette période de début d'année, le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser ses vœux les meilleurs pour 2015.

Dans la crise qui frappe cruellement notre pays, vous êtes nombreux à plébisciter l'action des collectivités locales, par nature proches de vos préoccupations.

Le mérite en revient certes à l'investissement des élus locaux mais aussi et surtout aux personnels administratifs, techniques, scolaires et périscolaires qui tout au long de l'année accomplissent leurs tâches avec dévouement et souvent même avec passion. Qu'ils en soient ici remerciés.

C'est pourtant bien l'échelon local, indispensable au lien social républicain, que l'État – responsable de 90 % de la dette publique – vise en réduisant drastiquement sa dotation annuelle, malmène en redécoupant à sa

convenance les cantons, en regroupant des régions au mépris de l'Histoire de notre pays et des réalités de terrain.

Regroupées au sein du Sivom de l'Est gessien, les trois communes d'Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire œuvrent déjà pour des actions communes. En témoignent la gendarmerie, les gymnases et plateaux sportifs du lycée et des collèges, l'école intercommunale... À l'échelle gessienne, l'intercommunalité assume quant à elle des missions aussi diverses que la collecte des déchets, le traitement des eaux usées, l'approvisionnement en eau, le ski de piste ou de fond, la construction des crèches...

Du concret, rien que du concret dira-t-on, mais l'État ne serait-il pas avisé d'en faire de même et d'engager – enfin ! – les réformes que les Français attendent ?

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornesiens,

At the start of the New Year, the municipality would like to send you its best wishes for 2015.

With the crisis which is cruelly striking France, many of you endorse the action of the local communities, who by nature are close to your concerns.

Praise should go to the communal employees who throughout the year perform their tasks with dedication and passion.

Yet it is at the local level, essential to the social republican link that the State (responsible for 90 % of the public debt) is targeting by drastically reducing annual budgets.

Grouped within the Sivom (East Pays de Gex), the three communes of Ornex, Prévessin-Moëns and Ferney-Voltaire, are already working for the common benefit. This is evidenced by the gendarmerie, the gymnasiums and sporting platforms

of the high school, college and the intercommunal school...

At the larger level of the Pays de Gex, the intercommunity has taken responsibility for missions diverse such as the collection of waste, wastewater treatment, water supply, alpine and nordic skiing, and the construction of nurseries...

One would say that these are tangible actions, but would the French State not be advised to do the same and finally, engage in the reforms that cannot wait any longer?

**Mark Toomey**

Estimados vecinos de Ornex,

En este principio de año, el municipio les envía sus mejores augurios para 2015.

En la crisis que afecta cruelmente a Francia, soys numerosos a plebiscitar la accion de la colectividad local, que tiene en cuenta vuestras preocupaciones. El

mérito vuelve de nuevo, en primer lugar, al personal comunal que a lo largo del año realiza sus tareas con dedicación y a menudo incluso con pasión.

Sin embargo es este nivel local, indispensable para el vínculo social republicano, el Estado responsable del 90 % de la deuda publica, reduce drásticamente su donacion anual.

Reunidas en el « Sivom de l'Est gessien », los tres municipios de Ornex, Prévessin-Moëns y Ferney-Voltaire, trabajan para acciones comunes. Testificando esto : la gendarmería, los gimnasios y sitios deportivos del liceo, del collège o de la escuela intercomunal...

Estas comunidades asumen misiones tan distintas como la recogida de basura, el tratamiento de las aguas sucias, el suministro de agua, el esquí de pista o fondo, la construcción de guarderías... Concretando : el Estado francés no tendria que hacer lo mismo y empezar – por fin ! – las reformas que no pueden esperar más ?

## ► Carton plein pour la Journée du patrimoine

Commencée le matin par l'accueil des nouveaux habitants, **la Journée du patrimoine (20 septembre) s'est poursuivie à l'église par un jeu de piste** proposé aux enfants de 6 à 12 ans par l'Association des Mémoires Ornésiennes (AMO). À 17h30 puis 20h, près de 400 personnes assistaient aux **concerts de gospel** des formations Good News Gospel (*photo ci-contre*) et Gospel Sweet Witness. Installée près du presbytère, la tente du Comité Ornex Fête (COF) faisait elle aussi carton plein avec **une soirée raclette**.



## ► Inauguration officielle de la nouvelle école

Plusieurs centaines d'Ornésiens ont répondu présent pour **l'inauguration de la nouvelle école de Villard-Tacon le 3 octobre dernier**. Après les discours et le découpage du ruban tricolore en présence des personnalités politiques, de la directrice de l'école, de l'équipe enseignante, des parents d'élèves, des enfants, des entreprises, du personnel communal, **une visite de l'établissement flambant neuf** était proposée sur fond d'improvisés de la Société musicale de Ferney-Voltaire.

## ► La Fête des potirons plébiscitée par les enfants

**Placée sous le thème d'Halloween, la Fête des potirons et ses ateliers animés par l'accueil de loisirs ont séduit !** Balade à dos d'ânes, sculptures de ballons, château gonflable, ateliers de maquillage et de poterie animés prenaient place le 18 octobre dernier aux côtés des stands tenus par l'Amicale du Personnel Communal (APC), le Comité Ornex Fête (COF) et la jeunesse d'Ornex. Le concours des potirons était ponctué par le prix du public (*photo ci-contre*) décerné par près de 500 votants.



### ► *Vœux du maire*

**Le 7 janvier, le nouveau maire de la commune adressait pour la première fois ses vœux à la population.**

Après un hommage émouvant aux victimes des attentats, Jean-François Obez s'attardait notamment sur l'ouverture dans les délais de la nouvelle école de Villard-Tacon, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires imposée par le gouvernement et la reprise en main de dossiers complexes, parfois au point mort, comme celui de l'aménagement de la zone des Charbonnières.

Esquissant le programme municipal pour l'année 2015, il annonçait l'achèvement du nouveau groupe scolaire avec la construction d'une salle d'activités plurivalente



et l'engagement de trois études d'aménagement sectorielles, l'une portant sur les quartiers historiques de l'église et de la tour, l'autre sur le secteur commercial des Arcades et la zone artisanale de Maconnex, le troisième sur le secteur des Charbonnières.

### ► *Émotion pour le centenaire de la Première Guerre mondiale*



Cent ans après le début de la Grande Guerre, **la traditionnelle cérémonie du 11 novembre revêtait cette année une émotion particulière.** En présence des édiles d'Ornex et des communes voisines, des Anciens combattants, des sapeurs-pompiers d'Ornex, des représentants de la gendarmerie et de la Société musicale de Ferney-Voltaire, un hommage solennel était rendu aux Ornésiens morts pour la France dont les noms sont apposés sur le Monument récemment restauré.

### ► *Repas des aînés*

**Le 14 décembre dernier, 86 personnes de plus de 70 ans avaient répondu présentes au repas du Centre communal d'action sociale (CCAS).**

Ce fut un après-midi fort agréable, grâce au traiteur Jordan qui a régalé les convives et grâce à l'orchestre Julie Blocher qui les a fait danser. Le tout dans une salle décorée avec élégance par Élodie de E&C Events. En milieu d'après-midi, une présentation sur les puits et fontaines de la commune était faite par Jean-Jacques Bauswein, président de l'Association des Mémoires Ornésiennes. Un grand merci à Sylvie Charrin et



Véronique Cozette, agents communaux, qui ont prêté main-forte au traiteur. Une trentaine de colis ont par ailleurs été distribués avant les fêtes pour les personnes qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas participer au repas.

## Élections du 6<sup>ème</sup> adjoint, Lou Jacquemet

Originnaire d'Ornex, cette jeune femme âgée de 21 ans est l'une des plus jeunes maires-adjointes de l'Hexagone.

► *Pourquoi avoir choisi de vous présenter adjoint au maire ? Et pourquoi à la communication ?*

Il me semble intéressant et important que les jeunes prennent part à la vie de la commune. J'ai choisi la communication, parce que l'on voit rapidement les réalisations, l'aboutissement du travail accompli. Aussi, le côté convivial et participatif m'est également important.

► *Quels sont les projets de la commune en termes de communication pour 2015 ?*

Le site internet de la mairie va être complètement modifié avec pour objectif d'être plus accessible, plus dynamique, plus moderne, plus clair. La grande nouveauté pour l'année 2015 sera l'organisation d'un salon du livre et de l'enfance en partenariat avec l'accueil de loisirs. Celui se déroulera les 21 et 22 novembre prochains. C'est le prélude à un festival de la jeunesse commun à Ornex, Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire que nous souhaitons mettre en place dès 2016.

► *Les objectifs sur l'ensemble de votre mandat ?*

Les membres de la commission Communication et moi-même allons essayer de renouveler les manifestations et dynamiser la vie communale.



## Projet de ressourcerie intercommunale



La Communauté de communes, qui gère la gestion et le tri des déchets, a engagé une large étude pour améliorer le dispositif actuellement saturé des déchetteries implantées sur le territoire gessien (Veronnex, Saint-

Genis, Péron). Saisi du dossier, les conseils municipaux se sont réunis pour débattre de l'opportunité d'un nouveau point de collecte des déchets à Ornex avant d'inviter les services communautaires à une présentation officielle du projet.

**Excluant d'emblée tout entreposage permanent de matières organiques, par nature malodorantes et polluantes, le conseil municipal a pris connaissance avec intérêt du principe de ressourcerie.**

Gérée par une association d'insertion, la ressourcerie envisagée – un bâtiment clos – permettrait d'employer jusqu'à 20 personnes en situation de handicap, chargées du recyclage des déchets ménagers et de la vente au public sur site des meubles en bon état. La ressourcerie s'accompagnerait de points de collecte, régulièrement évacués. Bien différentes des premiers centres de collecte gessiens, la ressourcerie, si elle s'implantait à Ornex, présenterait des garanties maximales pour l'environnement et le voisinage : talus arborés, bennes couvertes, grillages de protection. La CCPG, qui disposera bientôt de toute latitude pour implanter des équipements publics sur le territoire gessien (Plan local d'urbanisme intercommunal), souhaite implanter ce nouveau dispositif dans la zone artisanale, derrière l'enseigne Jardiland.

Le conseil municipal devrait se prononcer prochainement sur ce dossier. Une décision qui, si elle devait être prise, sera assortie de nombreuses contreparties (aménagement du carrefour de la zone artisanale, orientations d'aménagements liés à la réduction des nuisances).



### ► **Travaux de sécurisation avenue de Vessy (suite)**

**Déjà engagée, la mise aux normes des chemine-ments doux et des traversées piétonnes permet- tant aux habitants de se rendre à Ferney-Voltaire se poursuit.**

La réalisation conjointe d'un plateau surélevé à l'en- trée/sortie de la rue du Père-Adam, d'un arrêt de bus scolaire sécurisé devant l'EHPAD, d'un trottoir entre les deux accès de la rue du Père-Adam et d'une aire de stationnement pour les deux-roues motorisées est d'ores et déjà achevée.

En 2015, ces travaux de sécurisation seront poursuivis pour un montant de 113 000 € et concerneront les passages piétons, le parc de stationnement en face du Greta et le cheminement entre la rue du Père-Adam et la rue des Fins.

### ► **Un nouveau local communal avenue de Vessy**

Suivant ses engagements, la municipalité a engagé des travaux de rénovation et d'accessibilité du local dont elle bénéficie avenue de Vessy. Une fois les travaux terminés (sanitaires, peintures, mise aux normes ERP), **ce local devrait bientôt pouvoir servir de local de réunion aux habitants du quartier.**

Renseignements: [mairie@ornex.fr](mailto:mairie@ornex.fr)

### ► **Mise aux normes de l'éclairage public**

Conformément à la loi qui oblige le remplacement des lampes à vapeur de mercure avant 2015, **des lampadaires à vapeur de sodium ont été instal- lés rues des Primevères, des Campanules et des Bleuets pour un montant de 27 000 €.**

Une seconde phase de travaux est prévue courant 2015 pour équiper cette fois le quartier de Prenepla.

*Nouvel éclairage public  
rue des Primevères*



## Des agents à votre service

*Ils œuvrent au quotidien dans les écoles, à la mairie, à la voirie, aux espaces verts. Ensemble, faisons leur connaissance.*

*Avec 44 agents et une masse salariale équivalant à 28 % du budget de fonctionnement de la commune, le personnel communal occupe une place centrale dans la vie municipale.*



### Les services administratifs

Placé sous le signe de la polyvalence, le travail des sept agents administratifs de la mairie obéit à des missions précises.

#### ► ÉTAT-CIVIL / ACCUEIL

Chargée de l'accueil de la mairie, **Sylvie Morel** s'occupe de l'état-civil: actes de reconnaissance, naissances, décès, mariages, pièces d'identité, attestations d'accueil, recensement militaire... Sylvie Morel a aussi la lourde mission d'instruire les demandes de logement dans un Pays de Gex sur ce point sinistré. En 2014, seules sept demandes sur les trois cents déposées ont pu être honorées. À l'initiative de la municipalité, le taux de logements aidés au sein des nouveaux programmes immobiliers devrait bientôt passer à 30%.

#### ► URBANISME

Au service Urbanisme, **Catherine Bouquin** réceptionne et instruit l'ensemble des demandes de permis de construire, déclarations préalables de travaux, et autres demandes (permis modificatif, permis d'aménager, de démolir...). En lien avec la Communauté de communes qui en assume désormais la compétence, elle assure le suivi des modifications et révisions du document d'urbanisme. Polyvalence oblige, Catherine Bouquin s'occupe aussi du service Élection (mise à jour de la liste électorale, organisation des scrutins).

#### ► SCOLAIRE

**Adeline Belghorzi** travaille au service Scolaire. C'est elle qui gère les inscriptions pour la restauration scolaire, le transport, les activités

périscolaires du matin et du soir et l'accueil de loisirs. Elle passe par exemple les commandes auprès du fournisseur de repas et gère au quotidien les inscriptions occasionnelles. Elle réalise en outre les facturations trimestrielles de l'ensemble de ces services proposés à la population. Ponctuellement, elle vient en soutien du service Comptabilité.

#### ► COMMUNICATION & MANIFESTATIONS COMMUNALES

**Marjorie Volckaert** est en charge de la communication municipale. À ce titre, elle s'assure de la corédaction et de la parution du bulletin municipal, de la mise à jour régulière du site internet, bientôt entièrement rénové. Elle joue aussi un rôle prépondérant dans l'organisation des mani- ►

festations communales: matinée verte, descente de caisses à savon, Journée du patrimoine, Fête des potirons et, à partir de 2015, salon du livre et de l'enfance. Elle assure également les missions de l'accueil un jour par semaine.

## ► DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES / FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Directrice générale des Services (DGS), **Amandine Mazon** gère les finances, les ressources humaines, le conseil municipal et les dossiers stratégiques de la municipalité. En étroite collaboration avec l'exécutif municipal et la commission Finances, elle a engagé une

importante réflexion pour endiguer l'endettement communal et faire face au désengagement financier de l'État. Elle assume aussi au quotidien la direction des Ressources humaines: recrutement, plan de formation, réorganisation...

## ► ASSISTANT JURIDIQUE

**Julien Coigny** (photo ci-contre) a intégré la mairie d'Ornex en septembre dernier au poste d'assistant juridique. Il a étudié le droit public et le droit des collectivités territoriales à l'Université de Savoie à Chambéry, et a effectué sa dernière année de master spécialisé dans le droit des contentieux à Toulon. Julien Coigny va assurer le poste

de Directeur Général des Services pendant le congé maternité d'Amandine Mazon (de février à mai). Ce remplacement est pour lui une excellente expérience professionnelle qui lui permettra, s'il réussit son concours d'attaché, de postuler à un poste équivalent ou de directeur d'un service juridique dans une autre collectivité.



## La mairie

### • Accueil

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Fermée le mardi matin.

45, rue de Bėjoud - 01210 ORNEX

Tél : 04 50 40 59 40 • Fax : 04.50.40.93.02 • mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

### Pour une demande de logement social

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_14069.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069.do)

### • Service urbanisme

Du lundi au vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 8h30 à 12h  
urbanisme@ornex.fr

### Pour un certificat d'urbanisme

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13410.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13410.do)

### Pour un permis de construire une maison individuelle et/ou ses annexes

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13406.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13406.do)

### Pour un permis de construire autre

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13409.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13409.do)

### Pour un permis de construire modificatif

[https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_88065.do](https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_88065.do)

### Pour une déclaration préalable pour division foncière

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13702.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13702.do)

### Pour une déclaration préalable pour travaux sur maison individuelle et/ou ses annexes :

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13703.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13703.do)

### Pour une déclaration préalable pour autres travaux et installations

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13404.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13404.do)

### Pour un permis d'aménager

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_88065.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_88065.do)

### Pour une déclaration d'ouverture de chantier

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13407.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13407.do)

### Pour une déclaration attestant l'achèvement et la conformité du chantier :

[www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13408.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13408.do)

### Pour consultation du PLU (zonage et règlement) :

[www.ornex.fr](http://www.ornex.fr)

### • Service scolaire

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h30 - Mardi de 14h à 18h

Et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

scolaire@ornex.fr - Ligne directe : 04 50 40 91 93

## ► COMPTABILITÉ

Placée sous la responsabilité de la Directrice générale des Services, **Christine Lachavanne-Martin** s'occupe de toute la partie comptable de l'administration municipale. Elle engage les dépenses, réceptionne les factures, édite les titres pour le Trésor public et réalise chaque mois les bulletins de salaires des agents municipaux.

## Les écoles

### École des Bois :

282, rue de Bėjoud - 01210 Ornex

Tél. : 04 50 40 92 24

Fax : 04 50 42 83 04

Courriel :

[ecoledesbois.ornex@wanadoo.fr](mailto:ecoledesbois.ornex@wanadoo.fr)

### École de Villard-Tacon :

137, rue de Villard - 01210 Ornex

Tél. : 04 50 42 66 93

Courriel :

[ce.0011412E@ac-lyon.fr](mailto:ce.0011412E@ac-lyon.fr)

## Vie scolaire et périscolaire

Avec l'ouverture d'un accueil de loisirs, d'une nouvelle école et la mise en place de Nouvelles activités périscolaires (NAP) sous la férule de **Freddy Louis**, responsable enfance en charge de l'accueil de loisirs et de l'accueil périscolaire, ce secteur clef de l'activité communale a connu d'importants changements.

### ► UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA NOUVELLE ÉCOLE

Issu pour partie du redéploiement des effectifs existants et de nouveaux recrutements, le fonctionnement de **l'école de Villard** est assuré par douze personnes. Très apprécié des enfants comme du personnel communal, le self et la restauration sont assurés par **Leila Hakkar** et **Dolly Dinoucan**, qui assurent aussi l'entretien d'une partie des locaux communaux. Affectée chacune dans une classe maternelle, **Nadia Ben Kaddour**, **Souhad Benali** et **Cécile Lailly** occupent les postes d'Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). **Laetitia** et **Patrick Douillez**, **Vincent Roks**, **Lukaz Relange**, **Isabelle Reut** et **Jacinta Lopes** animent le temps affecté aux activités périscolaires. Nous retrouvons certains d'entre eux à l'école des Bois pour l'animation de l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances. **Pauline Rousseau**, responsable du périscolaire à l'école de Villard, est le référent des parents d'élèves pour tout ce qui concerne ces activités. Contactez-la au **06 48 57 65 37** ou **04 50 42 66 94**.

### ► L'ÉCOLE DES BOIS REVIT

Avec l'ouverture de la nouvelle école, les conditions de travail, d'enseignement et de vie à **l'école des Bois** se sont nettement améliorées ! Seize agents municipaux assurent au quotidien son bon fonctionnement. **Sylvie Charrin**, **Jean-Claude Delor** et **Nadia El Moudji** assurent la réception des repas, le service à table et l'entretien des locaux communaux. **Catherine Nedelec**, **Anne Mesnier**, **Véronique Cozette**, **Sandra André** et **Stéphanie Conrad** officient comme Atsem. **Jérôme Prêcheur**, **Anne-Marie Gomis**, **Elisabeth Büyükodabas**, **Svetlana Asenova**, **Bernadette Wojciekowski** et **Guillaume Lefebvre** animent le temps périscolaire ; nous retrouvons certains d'entre eux les mercredis et pendant les vacances scolaires dans le cadre de l'accueil de loisirs. Animatrice, **Patricia Fedi** intervient dans le bus pour l'accompagnement et la surveillance des enfants. Responsable du périscolaire à l'école des Bois, **Romain De Zitter** est joignable au **07 86 67 71 88**.



De haut en bas et de gauche à droite : Nadia Ben Kaddour, Pauline Rousseau, Lukaz Relange, Freddy Louis, Leila Hakkar, Patrick Douillez, Laetitia Douillez, Vincent Roks, Dolly Dinoucan, Jacinta Lopes, Cécile Lailly, Souhad Benali et Isabelle Reut.



De haut en bas et de gauche à droite : Anne-Marie Gomis, Patricia Fedi, Nadia El Moudji, Jérôme Prêcheur, Véronique Cozette, Freddy Louis, Romain De Zitter, Jean-Claude Delor, Stéphanie Conrad, Sandra André, Catherine Nedelec, Sylvie Charrin, Elisabeth Büyükodabas, Svetlana Asenova et Bernadette Wojciekowski.

## Les services techniques

Implantée dans le Centre technique municipal (CTM) situé à côté de la salle R.-Lavergne, l'équipe des services techniques œuvre été comme hiver pour l'entretien et l'embellissement de la commune.

### ► DES TÂCHES MULTIPLES

Placée sous la responsabilité d'**Evelyne Husselstein**, elle-même secondée au quotidien par **Christophe Meistertzeim**, les services techniques comptent cinq agents: **Bruno Pallotta**, **Hakim Ghedir**, **Alexis Dez**, **Stefan Besognet** et **Guillaume Fuchs**.

Polyvalents, ils s'occupent tout à la fois du fleurissement, de l'entretien des espaces verts, du nettoyage de la voirie, de la mise en place des manifestations communales...

En cette période d'hiver, vous les avez sans doute remarqués en train d'installer les traditionnelles décorations de Noël. Le personnel des services techniques est également d'astreinte tout l'hiver pour assurer le déneigement des voiries et espaces publics (voir encadré). Evelyne Husselstein assure la préparation et le suivi de l'ensemble des grands travaux.

### ► UNE RÉORGANISATION EN COURS

Afin d'optimiser l'entretien et l'embellissement de la commune, la municipalité a d'ores et déjà pris plusieurs mesures concrètes, comme l'entretien régulier du cimetière ou des toilettes publiques.

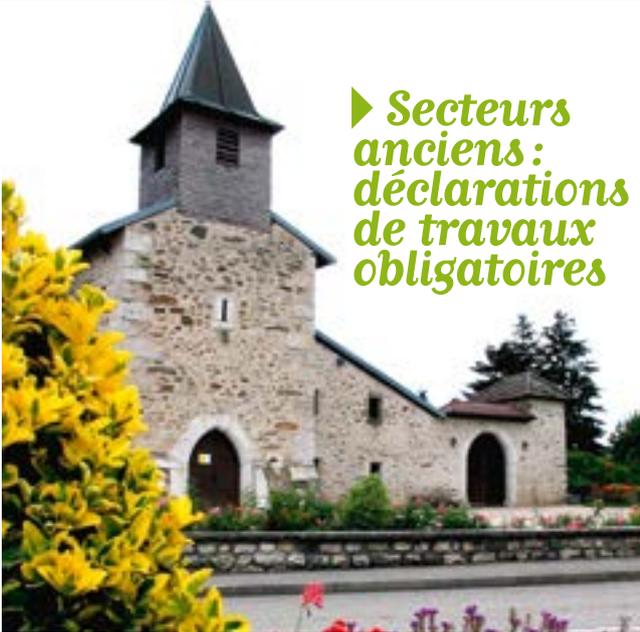
Pour toute difficulté relative à la tenue des espaces publics communaux, n'hésitez pas à adresser un courrier à la mairie ou un message par voie électronique: **mairie@ornex.fr** ▶



De haut en bas et de gauche à droite: Alexis Dez, Guillaume Fuchs, Bruno Pallotta, Stefan Besognet, Hakim Ghedir, Evelyne Husselstein et Christophe Meistertzeim.

## DÉNEIGEMENT

**RAPPEL IMPORTANT :** le déblaiement et le salage des trottoirs, devant chez soi, incombe aux propriétaires riverains. En cas d'accident, leur responsabilité est entière. Les services municipaux assurent quant à eux le déneigement et le salage des chaussées communales ou réputées telles (rétrocession à la commune des voiries privées) et des espaces publics. Il est recommandé de ne pas se garer sur les chaussées étroites de la commune, afin de laisser le passage pour les engins de déneigement.



### ► Secteurs anciens : déclarations de travaux obligatoires

Depuis le 8 novembre 2011, le Plan local d'urbanisme régit strictement la protection des bourgs anciens de la commune et interdit toute modification extérieure préjudiciable à la préservation du patrimoine historique. **Sont concernés par le dispositif les secteurs anciens de Maconnex (rue de Divonne), Villard-Tacon (rue de Brétigny) et Ornex (rues de la Tour, de la Culaz, de l'Église, des Hautains-de-la-Crotte et du Marcy).** Dans ces secteurs, tous les travaux concernant les toitures, cheminées, façades, volets, fenêtres, enrobés, murets, etc., doivent faire l'objet de déclarations préalables auprès du service Urbanisme de la commune. Le non-respect des prescriptions patrimoniales sur ces secteurs est passible d'importantes amendes, assorties, sur avis du procureur de la République, à des remises en l'état intégrales aux frais des responsables.

**Informations :** [urbanisme@ornex.fr](mailto:urbanisme@ornex.fr)

### ► Dépôt sauvage de poubelles

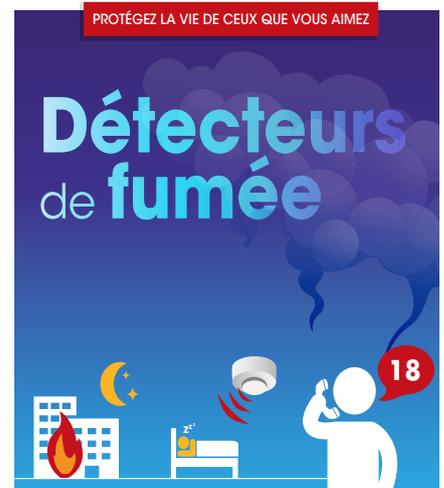
Conséquence dommageable des nouveaux dispositifs relatifs à la collecte des déchets, **des citoyens indécents, originaires d'Ornex et des communes voisines, françaises et suisses, ont pris l'habitude de procéder au dépôt sauvage de leurs sacs poubelles et autres immondices.** Les locaux à poubelles des lotissements et immeubles collectifs sont particulièrement affectés. La municipalité réfléchit à la mise en place d'amendes *ad hoc* et de poursuites judiciaires adaptées.

### ► Installation de détecteurs de fumée

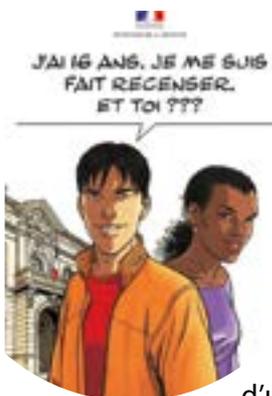
Conformément à la loi du 9 mars 2010, l'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation doit être effectuée par les propriétaires et les bailleurs au plus tard le 8 mars 2015.

D'une durée de vie moyenne de dix ans, un détecteur de fumée coûte entre 15 et 20 euros.

Obligatoire, l'installation de ces détecteurs doit être notifiée auprès de l'assureur avec lequel vous avez conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.



### ► Recensement militaire



Depuis janvier 1999, les jeunes hommes et jeunes filles doivent se faire recenser en mairie munis : du livret de famille des parents, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.** La mairie leur remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...). Cette démarche vous permettra également d'assister à la journée d'appel de préparation à la défense, et de faciliter votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

► **Le Conseil municipal des jeunes**



Créé en 2009, le Conseil municipal des jeunes d'Ornex est composée de 17 enfants de la commune, âgée de 10 à 15 ans, et élus pour deux ans.

Depuis la rentrée scolaire, ces jeunes élus d'Ornex se sont déjà réunis deux fois, les samedis 18 octobre et 13 décembre 2014. Bien que l'on puisse regretter un petit absentéisme (ils n'étaient que 13 le 18 octobre, et 7 le 13 décembre 2014), les jeunes présents étaient participatifs et prêts à débattre de leurs points de vue sur différents sujets concernant la commune.

**Il leur a été proposé de travailler sur deux projets.** Sur le long terme, le Conseil municipal encadrant leur a demandé de porter **une réflexion générale sur les aires de jeux de la commune.** Leurs remarques permettront d'engager des petits travaux pour que ces espaces de détente soient adaptés au mieux à leurs utilisateurs. Sur le plus court terme, les jeunes élus sont chargés d'**organiser l'inauguration officielle du terrain de BMX** (déjà praticable). Cette manifestation est prévue pour le printemps.



► **Réforme des rythmes scolaires : premier bilan**

La mise en place des Nouvelles activités périscolaires (NAP) est effective dans les écoles d'Ornex depuis la rentrée dernière. Conformément aux préconisations du comité de pilotage *ad hoc* constitué, rappelons-le, par des parents d'élèves, des enseignants, des élus et des agents scolaires, puis du conseil d'école, celles-ci sont organisées l'après-midi une fois par semaine, soit le mardi à l'école de Villard-Tacon et le jeudi à l'école des Bois. À cet effet, des animateurs qualifiés ont été engagés pour offrir aux enfants un encadrement optimal ainsi que des activités enrichissantes.

Conformément à la loi, qui prévoit une évaluation de la réforme, **un questionnaire a été adressé aux parents d'élèves par Maria Lapteva, adjointe aux Affaires scolaires.** Une fois complété, celui-ci peut être adressé soit par la poste (**Mairie - 45, rue de Béjoud - 01210 Ornex**), soit par voie électronique (**mairie@ornex.fr**). Leur analyse rapide permettra d'apporter les améliorations qui s'imposent et sera complétée au deuxième trimestre par une nouvelle enquête.

► **Rire et bien-être**



Depuis septembre 2014, **une nouvelle association ornésienne, Sophro Rire Santé,** a vu le jour. Premier club de rire du Pays de Gex, l'association propose des séances de yoga du rire en alternance avec des séances de

sophrologie, un mercredi sur deux, de 19h à 20h.

« *La pratique régulière du yoga du rire permet de développer une attitude positive dans bien des situations* », confie **son animatrice, Clarisse Héronneaud-Mansouri, sophrologue.**

Les bienfaits du yoga du rire sont connus : anti-stress naturel, excellent exercice cardiovasculaire, renforcement du système immunitaire, atténuation des douleurs, amélioration de la qualité du sommeil, canalisation des pensées et favorisation du lâcher-prise. Aujourd'hui réservées aux adultes, les séances de l'association devraient aussi pouvoir bénéficier à terme aux enfants.

► **cm.sophro@yahoo.fr - www.sophrologue-ferney.fr**

☎ **06 13 14 39 34**

## ► *Le mot de la majorité* *Ne jouons pas avec la sécurité des enfants !*

À l'initiative d'un ancien conseiller municipal, plusieurs parents ont adressé à la municipalité une pétition concernant le déplacement de l'arrêt de bus anciennement situé Rue du Père-Adam sur l'avenue de Vessy. Partageant leurs inquiétudes, le maire, entouré de ses adjoints et de techniciens municipaux, s'est rendu sur place à plusieurs reprises afin de vérifier la nature exacte de la situation et mesurer la réalité des difficultés rencontrées.

Édifié sur un rond-point en dépit des prescriptions légales en matière de sécurité, cause de plusieurs accrochages entre le bus scolaire et des véhicules personnels mal stationnés ou circulant à contresens, l'ancien arrêt de bus exigeait un transfert, décidé par l'ancienne municipalité et mis en œuvre par l'actuelle, dans le souci de se conformer à la législation en vigueur

et d'assurer la sécurité des enfants du quartier. Bien qu'en conformité avec la loi, la réalisation du nouvel abribus ne donne pas encore toute satisfaction. C'est pourquoi nous avons fait édifier des barrières de sécurité à proximité du nouvel abri, à l'angle de la rue du Père-Adam et de l'avenue de Vessy, et nous nous engageons à demander, pour le confort des enfants, un doublement de la capacité d'accueil de l'abri.

Le ramassage scolaire, faut-il le rappeler, engage au jour le jour la responsabilité de ceux qui gèrent la commune. La prise en considération de la sécurité de nos enfants est suffisamment sérieuse pour qu'on s'abstienne de diffuser des contrevérités au seul motif de convenance personnelle, voire de manœuvre politicienne.

*Les membres de la liste « Ornex demain »*



## ► *Liste OUI: le vide et l'inaction comme règle...*

Qu'il est facile en cette fin d'année 2014 de faire le bilan des premiers mois de la mandature car il ne se passe rien. Avec un programme contre tout et sans aucune ambition pour la commune, il ne fallait pas s'attendre à autre chose. Après la reconduction de la taxe d'aménagement majorée à 20% sur Maconnex et Villard-Tacon (à l'encontre de toutes les promesses faites), cet état d'esprit s'est concrétisé lors du débat d'orientation budgétaire. Aucune nouveauté n'a été présentée, aucune des économies promises n'a été annoncée et pire, on constate une absence de perspectives inquiétante à l'heure où Ornex va faire face à une évolution à la baisse sans précédent de ses recettes liées aux décisions de l'État sur le financement des collectivités territoriales. Pourtant les sujets sont nombreux, comme la réalisation de la gendarmerie et du quartier des Charbonnières qui vont être les questions structurantes de ce mandat. Une part d'explication étant sûrement une certaine naïveté de l'exécutif, alors que Ferney a déjà sorti les dents afin de récupérer

une large quote-part de la vente du terrain de la gendarmerie actuelle. Cette fin d'année est également l'opportunité de constater que les catastrophes annoncées ne se sont pas déroulées. La nouvelle école est entrée en activité à la satisfaction des enfants, parents, enseignants et personnels. Il est réjouissant de voir les enfants et les parents recréer une vie sociale chaque matin et chaque soir à Villard-Tacon, lorsque la majorité des enfants se rendent gaiement à l'école à pied et en vélo.

Nous avons appris le saccage de l'école des Bois par des inconnus dans la nuit du 19 décembre. Cet acte est bien sûr inqualifiable et nous le condamnons avec la plus grande force.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter une excellente année 2015.

*Les élus de l'opposition : Jacques Mercier, Christa Folger, Jacques-Antoine Duret, Caroline Douilliez, Bruno Leray, Joëlle Dazin*

## ► *Et si on pensait « territoire » ?*

« Catastrophe urbanistique », « désastre patrimonial », « non-sens environnemental », « déséquilibre socio-économique », les mots entendus – ici ou là – sont souvent durs pour qualifier le résultat de soixante ans d'urbanisme effréné dans une région – la nôtre – dont la population a durant la même période presque décuplé.

### PAS TROP TARD POUR AGIR

Pour les élus de la Communauté de communes du Pays de Gex, qui assume désormais la compétence urbanisme, il n'est pas trop tard pour agir. Bien décidé à faire émerger une nouvelle vision de l'intercommunalité au service de l'ensemble du territoire gessien, l'exécutif communautaire a engagé une réflexion approfondie concernant l'urbanisation future et la préservation des espaces naturels ou agricoles, le développement des transports collectifs et des modes de déplacement doux, le désenclavement routier du Pays de Gex, le renforcement de l'économie locale, la diversification et la dynamisation de l'offre touristique...

### UNE AMBITION PARTAGÉE

Définir les principaux enjeux du territoire à cinq, dix et trente ans, procéder à l'évaluation des besoins et des attentes, s'inscrire dans une logique lémanique d'ensemble, formaliser un projet de territoire à partir d'une vision politique partagée, telles sont les ambitions affichées d'une démarche innovante destinée à être traduite dans le Schéma de cohérence territorial (SCOT) du Pays de Gex et le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) dont l'approbation doit en principe intervenir dans un délai de cinq ans.

### ORNEX ET FERNEY-VOLTAIRE EN POINTE

Pour mémoire, deux projets de territoire conventionnés existent d'ores et déjà pour le Pays de Gex. Le Projet stratégique de développement ou PSD, également



piloté par la Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG), qui vise au rééquilibrage des activités économiques aux portes de l'aéroport de Genève (zone comprise entre la douane principale de Ferney-Voltaire et la zone artisanale de Bois-Candide) d'une part ; le projet Voltaire, qui doit permettre l'émergence à Ferney-Voltaire d'un projet culturel et touristique ambitieux dédié à l'actualité du *Siècle des Lumières* d'autre part.

**Jusqu'ici parent pauvre de la réflexion engagée, la protection du patrimoine fera l'objet d'une défense appuyée de la municipalité d'Ornex. Celle-ci réfléchit d'ores et déjà au renforcement de la protection des secteurs anciens de la commune.**

## NUMÉROS D'URGENCE

**15 SAMU** - Urgences médicales

**18 POMPIERS** (Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)

**112 ACCIDENT OU AGRESSION**

(De tous les portables sur le territoire européen)

**17 GENDARMERIE**

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

**SAPEURS-POMPIERS** 04 50 40 66 84

(Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns)

## Médical et paramédical sur la commune

### • MÉDECINS GÉNÉRALISTES

D<sup>r</sup> Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex 04 50 40 42 41

D<sup>r</sup> Claudie Thiry - 755, rue de Genève 04 50 40 10 40

### • DENTISTES

D<sup>r</sup> Merchad Elmi et D<sup>r</sup> Amandine Assi Kacou  
33, rue de Villard 04 50 40 40 26

### • PROTHÉSISTE DENTAIRE

Alain Neuraz - Les Arcades 04 50 42 80 12

### • MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Dominique Porteilla Fournier - Les Arcades 04 50 28 02 37

Beatriz Arribas Vioria - Les Arcades 04 50 28 02 37

Veronica Lopez Fernandez - Les Arcades 04 50 28 02 37

Joseph Fournier - 755, rue de Genève 04 50 41 82 29

### • OSTÉOPATHES

Armand Lachaux - Les Arcades 04 50 28 02 37

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève 06 52 04 31 26

### • ÉTIOPATHE

Charlène Lacroix - Les Arcades 04 50 40 65 73

### • PODOLOGUE-PÉDICURE

Mireille Fradin-Bonnebault  
244, rue du Docteur-Durand 04 50 40 45 78

### • ORTHOPHONISTE

Floriane Burgat - 755, rue de Genève 06 81 69 04 85

### • PSYCHOLOGUE

Michelle Jourdan 06 85 14 98 29

## Collecte des déchets sur la commune

• **Lundi matin** : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

• **Mardi matin** : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

### Déchetteries

• **Saint-Genis-Pouilly** : 04 50 42 09 41

• **Versonnex** : 04 50 42 74 74

Horaires d'ouverture d'hiver (de novembre à février) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; samedi de 8h30 à 17h ; dimanche de 9h à 12h. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• **Allô Encombrants** : 04 50 20 65 86

• **Collecte** :

**AGCR - St-Genis-Pouilly** : 04 50 28 20 50

**Croix-Rouge - Prévessin-Moëns** : 04 50 42 40 35

**Emmaüs - Annemasse** : 04 50 39 34 96

### • PHARMACIE

D<sup>r</sup> Sophie Delorme Duret 04 50 40 53 86

### • PHARMACIE DE GARDE

3237

### • CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève 04 50 40 53 20

Permanences : du lundi au samedi de 11h à 12h.

## Services sociaux

### • ASSISTANTE SOCIALE

(DGAS) sur rendez-vous 04 50 40 73 41

### • CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

### • POINT D'ACCÈS AU DROIT

148, rue du Commerce - 01170 Gex 04 50 41 35 86

### • CAF DE L'AIN

0 810 25 01 10 (prix appel local) et [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Halte-Garderie

### • LA FARANDOLE

Chemin Florian - Ferney-Voltaire 04 50 40 88 84

### • LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 01 41 40 81 79

### • LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

## Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

23/03/2014 : O'TOOLE Owen Mark Pascal

04/06/2014 : REDORGER Victoria Angel

24/07/2014 : WILSON POSTULART Dag Raxster Ansgar

01/08/2014 : EL HANAFI Mariem

09/08/2014 : GODARD Ilan

18/08/2014 : NOVO Y BOUDAR Adam Francisco

19/08/2014 : BAYLE Axel Thomas

22/09/2014 : BLANC Evolena Marie Melhia

30/09/2014 : FONTERAY Chloé Solène Caroline

16/10/2014 : GHEDIR Selim

06/11/2014 :

ABHAYA WICKRAMASINGHE GUNAWARDENE Raul

## Toutes nos félicitations aux mariés

13/09/2014 : Anthony GREZE & Christel VANDEMEERSCHE

27/09/2014 : Brahim Fayçal DJENIDI & Meriem HOCINI

18/10/2014 :

Christophe Philippe METTRAL & Thomas SCHACHERER

## N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

05/08/2014 : BURGER Gottfried Charles

31/10/2014 : PFISTER, ép. BON Suzanne Raymonde

25/11/2014 : BAUD-GRASSET, ép. GAGNIÈRE Monique Josephthe

29/11/2014 : ROULIN Gaston Roger Marius

★ **Matinée Verte**

**DIMANCHE 12 AVRIL 2015**  
**À PARTIR DE 9H30**

Comme chaque année, les Ornésiens sont invités à **participer au grand nettoyage de printemps de la commune**. Dans une ambiance conviviale, chacun peut ainsi contribuer à la protection de l'environnement et préserver notre cadre de vie. Rendez-vous le 12 avril à 9h30 à la salle René-Lavergne pour la distribution de sacs et de pinces de ramassage. Bonne humeur, bottes, et gants sont les bienvenus ! Un buffet, offert par la municipalité, clôturera la matinée.



► **Zumba Party**

Le Sou de l'école de Villard organise une Zumba Party à la salle René-Lavergne, **samedi 24 janvier de 14h à 15h30 pour les adultes et de 16h à 17h pour les enfants**.

[soudecoles.villard@gmail.com](mailto:soudecoles.villard@gmail.com)

► **Carnaval de l'école de Villard**

Le carnaval du Sou de l'école de Villard est fixé au **vendredi 6 février à partir de 16h30** à l'école de Villard.

[soudecoles.villard@gmail.com](mailto:soudecoles.villard@gmail.com)

► **Loto à la salle René-Lavergne**

Un loto est proposé par le Sou de l'école de Villard **dimanche 8 mars à partir de 16h30**.

[soudecoles.villard@gmail.com](mailto:soudecoles.villard@gmail.com)

## En Bref



► **Carnaval de l'école des Bois**

Le carnaval organisé par le Sou de l'école des Bois est fixé au **vendredi 20 mars à partir de 14h** à l'école des Bois.

[soudesbois@gmail.com](mailto:soudesbois@gmail.com)

► **Élections départementales**

Dans le cadre de la réforme territoriale, les électeurs sont invités à renouveler intégralement l'assemblée du Conseil général de l'Ain siégeant à Bourg-en-Bresse. **1<sup>er</sup> tour : dimanche 22 mars**, de 8h à 18h, salle René-Lavergne.

**2<sup>ème</sup> tour : dimanche 29 mars**, de 8h à 18h, salle René-Lavergne.

► **Journée portes ouvertes au Lycée international**

La Journée portes ouvertes organisée par la Cité scolaire internationale à Ferney-Voltaire est fixée au **samedi 28 mars de 9h à 12h** [www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international](http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-01/international)

**Ont participé à l'élaboration de ce numéro :**

Maria Lapteva, Willy Delavenne, Évelyne Husselstein.  
Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

**Crédit photographique :**

Christophe Jacquemet

**Responsables de publication :**

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire  
• **Rédacteur :** Olivier GUICHARD, 1<sup>er</sup> adjoint  
• **Secrétaire Communication :** Marjorie Volckaert  
[communication@ornex.fr](mailto:communication@ornex.fr)